



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Justice : budget

Question écrite n° 4935

Texte de la question

Mme Segolene Royal demande a M. le ministre du budget ce qu'il est advenu de sa promesse relative au un milliard de francs pour la justice. En effet, dans la loi de finances rectificative, le budget de la justice a baisse, en particulier les credits consacres a l'education surveillee. Cet ete, periode traditionnellement penible dans les prisons, risque de ressentir cruellement le manque de credits promis.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a fait de la justice l'une des priorites de son action. Comme cela a ete annonce par le Premier ministre au mois d'août 1993, un projet de programme pluriannuel pour la justice sera depose dans les prochaines semaines sur le bureau des assemblees. Ce projet, qui fait actuellement l'objet d'une large concertation, creera les conditions d'une modernisation de l'institution judiciaire, tout en mobilisant les moyens propres a garantir l'efficacite de la justice, tant en ce qui concerne le traitement des affaires contentieuses que la prise en charge de la population penale. La protection judiciaire de la jeunesse constitue par ailleurs un volet essentiel de la politique conduite par le Gouvernement afin de repondre de maniere adaptee, en liaison avec les actions menees dans le cadre de la politique de la ville, aux situations d'exclusion et de delinquance constatees dans les banlieues.

Données clés

Auteur : [Mme Royal Ségolène](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4935

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : budget, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : budget, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 18 avril 1994

Question publiée le : 16 août 1993, page 2507

Réponse publiée le : 25 avril 1994, page 2036